



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hôpitaux - gratuité de l'accès aux téléviseurs dans les chambres

Question écrite n° 37461

Texte de la question

Mme Claire O'Petit attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des personnes, souvent âgées, qui sont hospitalisées d'urgence avec de la famille éloignée. Bien souvent, ces personnes sont emmenées par le SAMU avec uniquement leur carte Vitale, mais sans aucun moyen de paiement. Dès lors, elles ne peuvent bénéficier de certaines prestations à l'hôpital comme la possibilité de louer un téléviseur. Compte tenu du coût désormais abordable des appareils de télévision, elle lui demande s'il envisage des pistes afin de remédier à cette situation qui est préjudiciable au moral des personnes hospitalisées, notamment en permettant la gratuité de leur mise à disposition.

Données clés

Auteur : [Mme Claire O'Petit](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37461

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2516

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)